



## Appel à candidature pour les demandes de subvention du Projet EWASME

### Projet EWASME Sénégal

*Premier appel à candidature des bénéficiaires du projet EWASME – Mai 2024*

#### 1. Introduction

Ce document est élaboré dans le cadre du processus de sélection de la première cohorte des bénéficiaires du Projet EWASME au Sénégal. Il contient les principales informations nécessaires pour pouvoir soumettre une demande de subvention du projet EWASME. L'appel est destiné aux entreprises/groupements/organisations dirigées ou détenues par les femmes, dans les chaînes de valeur Riz au Sénégal, précisément dans les régions de Kolda, Sédhiou, Ziguinchor (zone Sud), et Fatick, Kaolack, Thiès (zone Centre).

#### 2. Qu'est-ce que le projet EWASME ?

Le projet EWASME Autonomisation des petites et moyennes entreprises des femmes ouest-africaines dans les chaînes de valeur du riz, prévu pour cinq ans, (2022-2027) vise à réduire la pauvreté, à accroître la sécurité alimentaire et à autonomiser les femmes des zones rurales tout en réaméliorant la compétitivité des chaînes de valeur du riz local.

Conçu par la Banque Islamique de Développement et financé par l'Initiative de financement des femmes entrepreneures (We-Fi), il est co-financé et mis en œuvre par le PNUD au Sénégal, au Niger, en Guinée et en Sierra Leone.

Au Sénégal, le projet vise à identifier et à développer 260 très petites entreprises détenues ou dirigées par des femmes dans les régions de Thiès, Kaolack, Fatick, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor de 2024 à 2028. Pour l'année 2024, 133 bénéficiaires sont ciblés. Sur ces 133 bénéficiaires pour l'année 2024, une première cohorte est déjà en cours d'identification par une équipe conjointe du PNUD, du Projet de Développement Chaîne de Valeur du Riz (PDCVR), et du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage.

Pour ce faire, le projet mènera quatre catégories d'activités :

**1- Améliorer les pratiques commerciales des PME et TPE** dirigées par des femmes grâce à des formations techniques et en gestion d'entreprise, ainsi qu'à un accompagnement personnalisé par des conseillers en agriculture.

**2- Accroître l'accès au financement des PME et TPE** afin de fournir des équipements et des fonds nécessaires à la croissance des entreprises, ainsi que pour moderniser leurs produits grâce à de meilleures technologies. Elles pourront également servir à améliorer l'efficacité des opérations, comme la réduction des coûts ou l'amélioration de la livraison.

**3- Améliorer l'accès au marché des PME et TPE**, en les aidant à participer à des foires commerciales et à des activités de mentorat, tout en renforçant leurs capacités de marketing grâce à des événements et des campagnes de promotion.

**4- Créer un environnement favorable au développement des PME et TPE**, en éliminant les obstacles réglementaires et traditionnels qui entravent le développement des entreprises dirigées par des femmes dans les chaînes de valeur du riz. Cela impliquera la sensibilisation des communautés et l'influence sur les décideurs politiques. Le projet renforcera également les capacités des institutions financières à servir ces entreprises en développant des produits financiers adaptés et en formant le personnel pour offrir un meilleur soutien aux femmes entrepreneures.

#### 4. Quelle est la cible du Projet EWASME ?

Il s'agit des entreprises / groupements / organisations dirigées ou détenues par des femmes, dans les chaînes de valeurs riz des régions suivantes du Sénégal : Thiès, Kaolack, Fatick, Kolda, Ziguinchor, Sédhiou.

Les très petites entreprises bénéficiaires peuvent être des coopératives, des groupements féminins ou des entreprises individuelles de 5 à 10 employés et dont les besoins de financement sont compris entre 5 000 et 10 000 \$.

#### 5. Description de la subvention

"Vous êtes un(e) entrepreneur(e) dynamique évoluant dans le secteur du riz au Sénégal ? Ne manquez pas cette opportunité unique de participer au projet EWASME, pour l'autonomie des entreprises féminines dans les chaînes de valeurs riz. Ce programme de cinq ans vise à vous offrir les ressources nécessaires pour développer votre entreprise et accroître vos revenus.

Profitez d'un accompagnement technique et en gestion, d'un accès à un financement de 2 750 215 Francs CFA (4500 USD) maximum pour les Très Petites Entreprises (TPE) et 5 500 431 Francs CFA (9000 USD) maximum pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME), et de l'assistance pour améliorer vos pratiques commerciales et accéder à de nouveaux marchés.

Postulez dès maintenant pour faire partie des 260 entrepreneurs sélectionnés et ouvrez la voie à une croissance durable pour votre entreprise et votre région."

#### 6. Quels sont les critères de sélection ?

Les bénéficiaires seront sélectionnés selon des critères, notamment prenant en considération l'implication des femmes dans la direction de l'entreprise et des antécédents d'au moins deux ans dans la production ou la post-production du riz.

Les détails sur les critères d'éligibilité et le processus de candidature sont les suivants :

##### Critères des bénéficiaires

- Sur la question des femmes :
  - o Au moins la moitié de l'entreprise doit appartenir à une ou plusieurs femmes ET disposer d'une ou plusieurs femmes en poste de direction (ainsi que 30% des membres du comité de direction étant des femmes).
- Les petites et moyennes entreprises (PME) :
  - o Doivent disposer de 5 à 300 employés,
  - o Avoir un chiffre d'affaires allant de 50.000 à 15 millions USD
  - o Disposer d'actifs allant de 50.000 à 15 millions USD
  - o Disposer de financements compris entre 5.000 USD et 1 million USD (2 millions USD dans les grandes économies)
- Les très petites entreprises (TPE)
  - o Doivent disposer de 5 à 10 employés

## Programme des Nations-Unies pour le Développement

- Ont besoin de prêts allant de 5.000 à 10.000 USD

Les entreprises/groupements bénéficiaires doivent disposer d'au moins deux expériences dans la production et/ou la post-production du riz.

- Localisation
  - Entreprises enregistrées au Sénégal et actives dans les régions cibles du projet EWASME

### Critères techniques (à préciser/valider par le Comité de sélection)

- 2 ans d'expérience dans la production et/ou la post-production du riz
- Projet d'entreprise viable et dans la Post-production du riz Disponibilité / Capacité de collecte du paddy et de mobilisation des facteurs de production (électricité, eau, espace, etc.)
- Nombre d'appuis dont le demandeur a déjà bénéficié et impact de ces financements (Mentionner si l'entreprise a déjà bénéficié d'un appui du PDCVR et impact de cet appui) et complémentarité avec EWASME

### Critères subsidiaires (pour bénéficier du financement)

- Être légalement déclaré (niveau de formalisation minimal : Groupement de Promotion Féminine, Groupement d'Intérêt économique) - Fournir un document qui atteste que l'organisation est reconnue par l'administration sénégalaise
- OU disposé à le faire pour bénéficier du financement – Niveau de formalisation minimal.

## 7. Quand, où et comment déposer ?

Il est possible de postuler à partir du 17 au 27 Mai 2024 :

- Au niveau des antennes du PDCVR (Projet de Développement des Chaines de Valeurs Riz) de votre région, des Préfectures et Sous-Préfectures
- En ligne, sur le lien suivant

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=XtvlS0QpN0iZ9XSlrOVDGQyrWi8UsflU51Dq\\_g9nN5UQTBLMjVIUjdEUjMySUzVke2WEJEW5NC4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=XtvlS0QpN0iZ9XSlrOVDGQyrWi8UsflU51Dq_g9nN5UQTBLMjVIUjdEUjMySUzVke2WEJEW5NC4u)

Timing :

ETAPE	DATES
Appel à candidature	17 mai 2024
Réception des dossiers de candidature par les entreprises participantes	17 mai – 27 mai 2024
Processus de sélection	27 mai – 10 juin 2024
Partage des résultats	A partir du juin 2024

## 8. Quels sont les délais ?

**La date limite de soumission est fixée au 27 mai 2024.**